



Dépêche 07/03

***Missions, emplois, salaires, retraite
Tous les douaniers dans l'action***

Les syndicats des Douanes CFDT, CFTC, CGT, FO, SNCD, SNUDDI, SUD et UNSA-Douanes dénoncent :

- le démantèlement du dispositif douanier programmé par le ministre Francis MER au CTPM du 7 octobre 2002 et décliné par le directeur général François Mongin dans le projet «Douane 2005» ;
- la pratique du fait accompli, aujourd'hui sur la «rationalisation du réseau des Contributions Indirectes», le fret express, la détaxe et les services de la Garantie ; prochainement sur le regroupement des unités de la surveillance, et à moyen terme sur la réorganisation des bureaux de douanes ;
- le refus de prendre en compte l'avis des personnels et de leurs représentants ;
- le mépris affiché face aux revendications des personnels.

Le ministre des finances et le directeur général des douanes ne veulent pas négocier sur les missions et leurs conditions d'exercice au regard des évolutions, sur les moyens à mettre en œuvre pour mieux les accomplir et sur les revendications des personnels.

Leur objectif est de restructurer le service public douanier dans le cadre de la réforme de l'État et du Minéfi. Cette politique se caractérise par l'abandon des missions, le regroupement ou la fermeture de services, les suppressions d'emplois et le gel des crédits.

Son seul objectif est de répondre aux exigences du libéralisme économique dans les échanges commerciaux et contribue à la réduction des dépenses publiques fixée par le Pacte de stabilité.

C'est la porte grande ouverte à la fraude et aux trafics illicites qui vont augmenter avec l'élargissement de l'union européenne à de nouveaux États membres.

Cette politique s'accompagne d'une dégradation des conditions de travail et de la situation des personnels.

Dans ce contexte, les syndicats CFDT, CFTC, CGT, FO, SNCD, SNUDDI, SUD et UNSA-Douanes appellent les personnels à se réunir en Assemblée Générale dans les unités et les services pour mettre en débat leur participation à des actions régionales ou nationales début avril et exiger l'ouverture de négociations sur leurs revendications.

Retraite

Avec la défense du système des retraites par répartition et du niveau des pensions, les douaniers revendiquent la bonification des années passées en surveillance et la prise en compte des primes dans le calcul des droits à pension.

Salaires et qualifications

L'ouverture des négociations sur la revalorisation des salaires, la reconnaissance des qualifications.
L'abandon du projet de rémunération au mérite. La revalorisation de l'indemnité de risque.

Emplois

Le recrutement d'agents pour remplacer les départs à la retraite, compenser la réduction du temps de travail et améliorer la pyramide des emplois pour accomplir les missions.

Missions

L'arrêt des restructurations, donner des moyens aux services et améliorer les conditions de travail pour exercer les missions économiques, fiscales, d'intérêt général (protection des citoyens et de l'environnement), lutter contre la fraude et les trafics illicites.

Paris, le 13 mars 2003